



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Service des ressources humaines

Sous-direction du pilotage et de la stratégie

Bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle

Secteur concours et formation préparation concours

RAPPORT DE JURY

CONCOURS EXTERNE POUR L'ACCÈS AU CORPS DE TECHNICIEN D'ART DE CLASSE NORMALE MÉTIER DU TEXTILE SPÉCIALITÉ « RENTRAYEUR EN TAPIS »

SESSION 2023

Table des matières

Table des matières	2
I. LE RAPPEL DES ÉPREUVES	3
A. Épreuves d'admissibilité.....	3
B. Épreuves d'admission.....	3
II. LE CALENDRIER DE LA PROCÉDURE.....	3
III. LE JURY	4
A. La composition du jury.....	4
B. La formation du jury et la réunion de cadrage.....	4
IV. LE DÉROULEMENT DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE	5
A. LES EPREUVES D'ADMISSIBILITÉ	5
1) L'épreuve écrite d'admissibilité	5
2) L'épreuve orale d'histoire de l'art.....	5
2) L'épreuve de dessin	5
V. LES STATISTIQUES.....	8

I. LE RAPPEL DES ÉPREUVES

A. Épreuves d'admissibilité

L'article 4 de l'arrêté du 26 février 2014 fixant les règles d'organisation générale, la nature et les programmes des épreuves des concours de recrutement dans le corps des technicien(ne)s d'art ainsi que la composition des jurys définit comme suit les épreuves d'admissibilité : « (...) 1° Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier, dont le coefficient est fixé à 1° (préparation : vingt minutes ; durée : vingt minutes) ;
- une interrogation sur les techniques du métier, dont le coefficient est fixé à 2 (préparation : vingt minutes ; durée : vingt minutes) ;

2° Une épreuve écrite relative aux techniques du métier ou de la spécialité. Cette épreuve de contrôle des connaissances consiste, à partir d'un dossier technique, en l'élaboration d'une note sur un sujet se rapportant au métier ou à la spécialité, qui servira de support à l'épreuve pratique (analyse, établissement d'un programme de travail, organisation) (durée : deux heures ; coefficient 2). »

B. Épreuves d'admission

L'article 5 de l'arrêté cité ci-dessus définit les épreuves d'admission comme suit : « (...) - la réalisation ou la restauration d'un objet ou bien la conception d'un projet faisant appel à des connaissances techniques et artistiques liées au métier ou à la spécialité assortie d'un coefficient 4 ; - et pour certains métiers ou certaines spécialités, la réalisation d'une épreuve de dessin assortie d'un coefficient 1. »

Plus précisément pour cette spécialité, l'épreuve pratique consiste en la réalisation d'un fragment de tapis ou de tapisserie d'après un modèle donné, après avoir fait l'échantillonnage et le calque technique (cinq semaines).

L'épreuve de dessin consiste en :

- a) Dessin d'observation d'une nature morte ou d'un modèle vivant (quatre heures) ;
- b) Etude de rythme en noir et blanc d'après un tapis ou une tapisserie (quatre heures) ;
- c) Agrandissement aux carreaux et mise en couleur (vingt et une heures).

II. LE CALENDRIER DE LA PROCÉDURE

Dates des inscriptions	Du 9 mai au 13 juin 2023
Dates de l'épreuve écrite d'admissibilité	Le 11 septembre 2023
Date des oraux d'admissibilité	Le 3 octobre 2023
Date de la réunion d'admissibilité	Le 3 octobre 2023
Dates des épreuves d'admission	Du 6 novembre au 8 décembre 2023 (épreuve pratique), et du 11 au 15 décembre 2023 (épreuve de dessin)
Date de la réunion d'admission	Le 19 décembre 2023

Le bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle invite les candidats à consulter régulièrement le calendrier prévisionnel des concours et examens professionnels. Ce calendrier prévisionnel est accessible à partir du lien suivant : <https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Emploi-et-formation/Concours-et-examens-professionnels>

III. LE JURY

A. La composition du jury

Le jury était composé des personnes suivantes :

Président :

Monsieur Gérald REMY, conservateur du patrimoine, inspecteur des collections, Mobilier national.

Membres :

- Madame Catherine DACE, technicienne d'art de classe supérieure, restauratrice d'objets d'art, Mobilier national ;
- Madame Joelle DELAUNAY, technicienne d'art de classe exceptionnelle, restauratrice d'œuvres d'art, Mobilier national ;
- Madame Julienne TSANG, cheffe de travaux d'art, restauratrice d'œuvres d'art, Mobilier national ;
- Madame Dolors SALA-FENES, contractuelle catégorie A, cheffe du service des travaux, Mobilier national.

B. La formation du jury et la réunion de cadrage

Le jury a suivi une journée de formation intitulée « Les fondamentaux d'un membre de jury ». Au cours de cette formation généraliste, les points suivants ont été abordés :

- le cadre général des concours, examens professionnels et recrutements réservés :
 - * cadre réglementaire,
 - * déontologie : laïcité, non-discrimination...,
- le cadre général pour les corrections de l'épreuve écrite,
- les éléments pour mener les oraux,
- les mises en situation.

Par ailleurs, le bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle s'est réuni avec le jury afin d'aborder l'ensemble de l'organisation du concours : le planning et les étapes de la procédure, les épreuves, le nombre de postes, l'élaboration des sujets et des grilles pour chaque épreuve prévue par les textes...

IV. LE DÉROULEMENT DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

A. LES EPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

1) L'épreuve écrite d'admissibilité

Les deux candidates ont traité avec succès l'épreuve d'admissibilité. Lors de la correction, le jury a pu remarquer une relative aisance à l'écrit entraînant parfois un contenu inégal des copies.

Le jury encourage particulièrement les futurs participants à soigner non seulement le fond mais aussi la forme. Des fautes d'orthographe et de syntaxe entraînent parfois une lecture plus critique des copies. Ces copies témoignent malgré tout de la bonne compréhension du sujet même s'il a été souvent traité de façon un peu trop formaliste. Par contre les candidats doivent se refréner de vouloir à tout prix montrer leurs connaissances et se borner à celles utiles à leurs exposés.

2) L'épreuve orale d'histoire de l'art

Souvent redouter par les candidats cet oral d'histoire de l'art permet pourtant à ces derniers de mettre en avant leurs capacités à synthétiser les connaissances acquises. Si l'on s'éloigne d'une présentation scolaire et banale, cette épreuve apportera la première pierre aux réflexions que les futurs techniciens devront mener pendant la totalité de leurs carrières. Les deux candidates ont su contourner ces écueils et apporter une touche personnelle à leurs exposés.

3) L'épreuve orale de techniques du métier

Les candidats font part de beaucoup plus d'aisance dans cet exercice. Ils réagissent plus rapidement aux sollicitations du jury, mobilisant leurs connaissances du corps de métiers et des savoir-faire pour répondre plus justement. La clarté et la fluidité du raisonnement ont été remarqués lors de cette épreuve.

B. LES EPREUVES D'ADMISSION

1) L'épreuve pratique d'admission

Si les deux candidates bénéficiaient d'une bonne maîtrise des techniques de restauration, leurs approches différentes des moyens mis en œuvre et des temps impartis à la réalisation ont eu des conséquences diamétralement opposées. Il faut à nouveau rappeler la nécessité de privilégier l'observation et la réflexion avant de se lancer dans le tissage. Une attention particulière doit être portée au respect du modèle et à ses dimensions (tissage dans le bon sens, pas de rétrécissement, lisières bien proportionnées) ainsi qu'aux finitions (sens de la tonte, rangement des brins).

2) L'épreuve de dessin

Les épreuves de dessin sont destinées à évaluer les candidats sur leur niveau en matière de dessin, d'analyse et de composition, et de l'utilisation des couleurs.

En effet, la pratique du dessin, la compréhension des compositions des œuvres et des couleurs occupe une place importante dans l'exercice des métiers de licier et de restaurateur. Ces métiers impliquent, tout au long de la carrière professionnelle, la réalisation de dessins ainsi que la pratique des couleurs, éléments essentiels à la conception de toute tapisserie.

On peut également rajouter une veille constante sur les pratiques artistiques et leurs évolutions à travers le temps.

Les épreuves de dessin se déroulent en trois temps :

1/ Étude de rythme d'après une tapisserie

La tapisserie choisie pour cet exercice était accrochée dans la salle de dessin, devant les candidats. Il s'agissait d'une tapisserie d'époque contemporaine, « ça sent bon » de l'artiste français Gérard

Schlosser (1931-2022), d'un format de 2,66m de largeur par 2,625m de hauteur. L'année de conception est 1987.

Cet exercice s'est décomposé en deux parties distinctes mais concourant au même but : l'étude de rythme générale selon la composition et selon le traitement des valeurs.

Il était attendu des candidats de savoir appréhender le format de l'œuvre par la redéfinition du format par homothétie, de savoir lire la composition générale d'une œuvre, ici contemporaine. Cette composition se traduit par des lignes géométriques, et dont les lignes déterminent l'organisation spatiale d'une œuvre pour en construire son équilibre (axes, symétrie, diagonales, cercles, pyramides, horizontales, verticales, obliques, spirale, plans successifs, sens de la lumière, etc).

Le choix d'une œuvre faisant état du refus des règles de composition par l'artiste n'est pas ici le propos.

Ensuite, les candidats ont eu à retraduire les valeurs de l'œuvre en respectant la composition générale définie en partie 1. Ces valeurs s'échelonnent en différents niveaux de gris répartis entre le blanc (maximum de clarté) et le noir (minimum ou absence de clarté).

L'ensemble des travaux a montré un engagement marqué sur l'observation du sujet de la tapisserie de grand format, présentée dans la salle de dessin. Le sujet proposait une composition figurative forte, une disposition des plans reposant sur un point de vue resserré. Cette observation attentive leur a permis de se poser les bonnes questions pour l'ensemble, et de chercher les éléments pertinents à signifier. Les travaux ont su allier une bonne analyse cherchant à comprendre au plus près la structure de la composition et ses proportions, ainsi que le rendu sensible des valeurs dans une harmonie générale.

Cet exercice est très spécifique, car il allie quelques capacités de calcul pour maîtriser l'homothétie de laquelle découlera les proportions justes, des capacités de géométrie et de visualisation d'une structure générale et sa (dé)composition, avec la capacité à rendre compte des valeurs et leur gradation entre le noir et le blanc, sans tenir compte des couleurs en tant que telles.

2/ Dessin d'observation d'une nature morte ou d'un modèle vivant

L'objet du dessin d'observation s'est porté sur une nature morte.

Les candidats doivent se consacrer à la transcription en noir et blanc sur format raisin, d'une proposition d'objets installés devant eux constituant la nature morte.

Cette année, et pour suivre une évolution d'ouverture sur les collections du Mobilier National, un meuble issu des réserves du Mobilier National complété par un élément végétal a fait l'objet de la nature morte, avec l'accord avec Monsieur Gérard Remy, Président du Jury, en charge de leur conservation.

Il s'agissait d'un magnifique fauteuil du grand cabinet de Marie-Antoinette au château de Saint-Cloud, GMT 1397, circa 1785-1788, agrémenté d'une feuille de lierre pour signifier le plan sur lequel est posé l'objet.

« Sur le siège conservé dans les collections du Mobilier national s'épanouissent les fleurettes, guirlandes de perles, culots de feuillage associés à des éléments à l'antique : entrelacs obliques, volutes à rosaces et feuilles d'acanthe. Chefs-d'œuvre des arts décoratifs français, ce siège, faisant partie d'un ensemble, allie l'élégance de la forme à l'ornement, mêlant le floral et le stylisé.

Jean Baptiste Claude Séné est l'auteur des bois, secondé par Hauré pour la sculpture et Louis François Chatard pour la dorure ».

Ces éléments ont été placés de sorte que chaque point de vue puisse bénéficier des mêmes critères à rendre compte : composition générale, cadrage et gestion de l'espace, échelle de valeurs allant du noir au blanc avec des niveaux de gris intermédiaires, formes géométriques et textures, jeux d'ombres et de lumières.

L'épreuve de dessin d'observation mettait l'accent sur l'aspect remarquable de l'objet, sa finesse de réalisation, sur son décor d'un répertoire d'époque maîtrisé aux formes issues du monde végétal qui comporte des répétitions, les valeurs allant du plus sombre au plus clair, des textures variées par le bois mis à nu et les brillances et matités des dorures, les jeux de courbes et contre-courbes mis en avant par un fauteuil sans éléments de tapisserie, ainsi que la gestion de l'espace de la composition, les vides et pleins faisant le lien entre les objets présentés (le fauteuil finement sculpté et la feuille de lierre posée au sol).

Il était attendu des candidats de prendre en compte la composition générale et sa structure, notamment le respect des proportions, les niveaux de valeurs, la traduction des textures, les ombres et la lumière, mais également le placement de tous ces éléments dans l'espace du format raisin. L'exercice vise à évaluer la capacité du candidat à reproduire ce qu'il voit mais également sa capacité à regarder, à analyser et à reproduire : la sensibilité personnelle de chaque candidat se met au service de la proposition à représenter, en la retraduisant par le dessin en noir et blanc. Ce dessin se destine à être le plus proche possible de la réalité et de l'intention de la proposition, pour des raisons d'analyse et de capacités de reproduction demandées dans les métiers auxquels les candidats postulaient.

La gestion du temps, importante pour ce métier de restaurateur, permettait également de mesurer les indispensables capacités d'observation et d'attentions aux détails rendus, et le soin apporté à l'exécution dans la totalité de la durée de l'épreuve.

La proposition, qui n'est pas celle « habituelle » d'une nature morte, a pu peut-être surprendre les candidats. Ce qui est nouveau n'est pas nécessairement plus difficile ; en effet les travaux des candidats ont reflété un véritable questionnement graphique positif sur cet objet exceptionnel issu des collections, auquel ils pouvaient avoir accès par le dessin. Le niveau a été cohérent et bon en général, dans l'analyse et la reproduction attendue. L'attention des candidats dans le dessin, tant bien pour les détails et répétitions de ceux-ci, ou au rendu de formes ou textures spécifiques, que pour la structure même de l'objet a été bien employée. Un plus pour les candidats sur cette cession a été leur capacité d'analyse par le dessin de cet objet inattendu et exceptionnel.

3/ Agrandissement aux carreaux et mise en couleur

Cette épreuve consiste à reproduire une œuvre en couleurs à la peinture acrylique, en utilisant la technique de l'agrandissement aux carreaux, sur une toile de 1m x 1m.

L'œuvre choisie était un recadrage, pour les raisons du format carré attendu, d'une reproduction photographique d'une huile sur toile intitulée « Otti » (1894) de l'artiste suisse Cuno Amiet (1868-1961).

L'usage de la couleur est une partie essentielle dans le métier de restaurateur.

Ici l'attente s'est portée d'abord sur la capacité de reproduction de la composition par la maîtrise de la technique de l'agrandissement aux carreaux.

Ensuite, l'attente se porte sur l'approche chromatique ainsi que la décomposition de l'œuvre dans ses nuances, ses contrastes, le rendu des matières et l'harmonie générale pour rendre compte au mieux de l'œuvre proposée par une interprétation juste, sensible, harmonieuse, et le plus en lien avec le travail de l'artiste.

Quasiment l'ensemble des candidats ont produit des travaux de bon niveau, montrant une belle homogénéité de groupe qui démontre la possibilité d'un travail d'équipe, en plus de l'autonomie nécessaire dans les métiers de licier et de restaurateur. La partie agrandissement aux carreaux est comprise par l'ensemble des candidats. L'ensemble des travaux ont su rendre compte de l'harmonie des nuances chromatiques spécifiques à cette œuvre, avec les appréciations du traitement de la matière. En effet l'observation des textures de cette œuvre ont su être au centre de l'attention des candidats, de même que pour l'effet produit par la vibration des teintes les unes par rapport aux autres. Les meilleurs travaux se sont distingués par la capacité à interpréter puis recréer une harmonie chromatique et gestuelle par la retranscription des matières, la sensibilité du rendu des couleurs dans leurs nuances au plus proche, avec également le rendu du portrait.

Cet exercice demande une pratique de la peinture assidue couplée à celle du dessin, une approche de coloriste indispensable, une compréhension des nuances / contrastes/harmonies chromatiques, une capacité d'interprétation qui fasse ressortir une harmonie générale en lien avec une œuvre faite par un artiste. Sans oublier l'observation des œuvres dans les musées, galeries et autres institutions afin de mesurer au plus près les intentions plastiques des artistes, au service desquelles les candidats mettront tout leur savoir-faire en pratique.

En conclusion pour ces trois épreuves pratiques de dessin, on note d'une manière générale un bon niveau des candidats, de manière uniforme. Leurs rendus ont démontré de la capacité d'observation du général et des détails, un intérêt de la pratique du dessin et de la peinture, mais aussi une belle curiosité et ouverture sur les sujets proposés. Ces facultés sauront trouver leur place au service des attentes spécifiques des métiers auxquels ils ont postulé par ce concours.

V. LES STATISTIQUES

Nombre de postes offerts au concours interne pour cette session : 1

	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats convoqués	Admissibilité		Admission	
			Nombre de présents	Nombre d'admissibles	Nombre de présents	Nombre d'admis
Femmes	4	3	2	2	2	2
Hommes	0	0	0	0	0	0
Total	4	3	2	2	2	2

Nombre de désistements : 1

Seuil d'admissibilité : 14,12 sur 20.

Amplitude des notes : de 14,12 à 16,44 sur 20.

Seuil d'admission : 12,20 sur 20.

Amplitude des notes : de 13,8 à 17,36 sur 20.

Taux de réussite sur le nombre de candidats :

- inscrits : (nombre de lauréats / nombre total de candidats inscrits x 100) : 50 %
- convoqués : (nombre de lauréats / nombre total de candidats convoqués x 100) : 66,66 %
- présents : (nombre de lauréats / nombre total de candidats présents x 100) : 100 %

Nombre de postes offerts au concours interne pour cette session : 1

	Nombre de candidats inscrits
Femmes	0
Hommes	0
Total	0

Le poste offert au concours interne non pourvu a été rebasculé sur le concours externe.

Monsieur Gérald REMY



Président du jury